

Département de l'Hérault

Commune de NISSAN-LEZ-ENSERUNE

N° INSEE 34-183

Mise à jour du PLU avec le PPRI

Pièce n° 3-1: plan de zonage au 1/2500

PLU approuvé par DCM le : 10 mai 2012

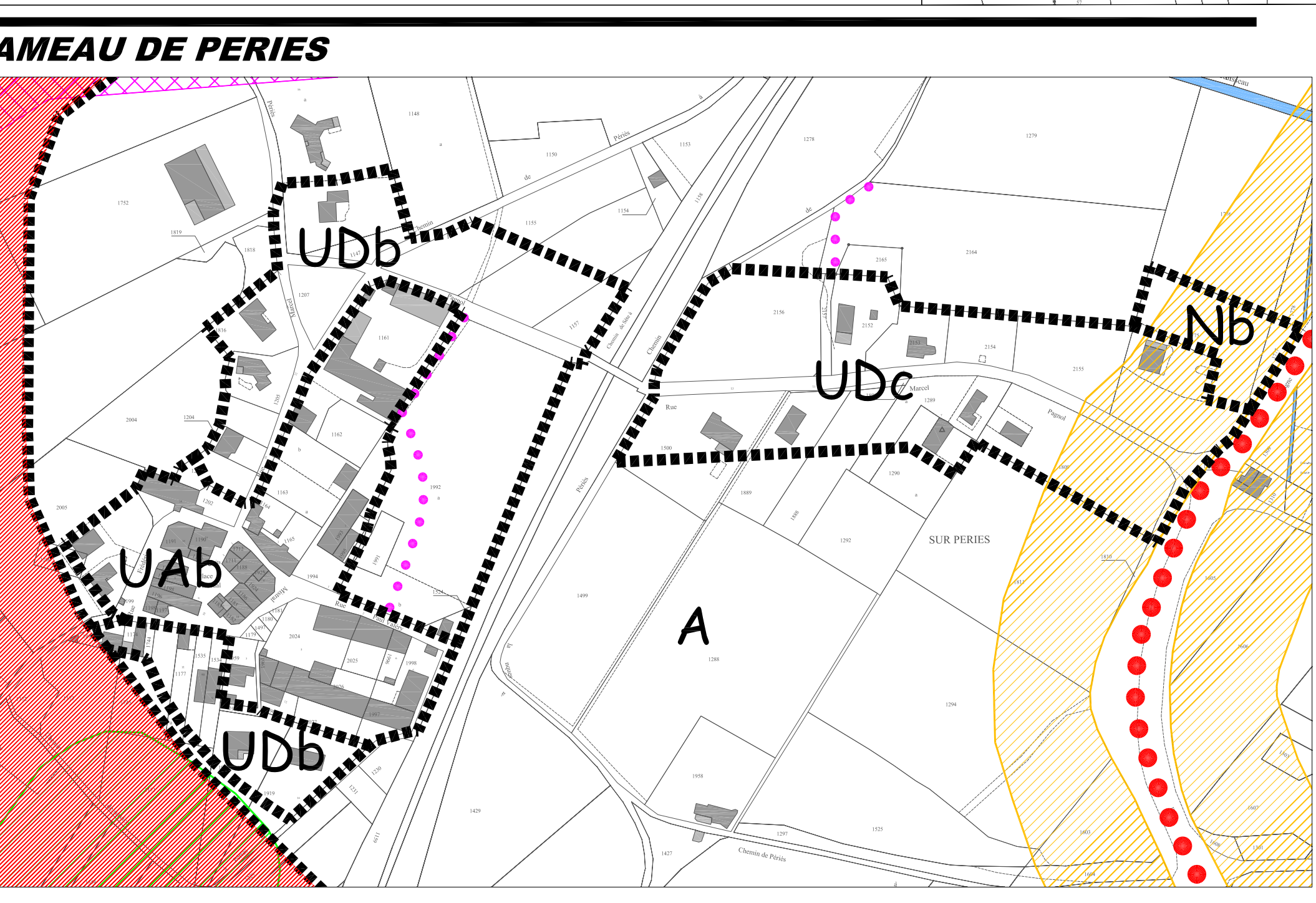
Prescription du PPRI par arrêté préfectoral du : 20 février 2012

Approbation du PPRI par arrêté préfectoral le : 17 avril 2013



- PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U. :
- Limite de zone
 - Emplacement réservé pour ouvrage public et installation d'intérêt général
 - Section de route où la création d'accès nouveaux particuliers est interdite
 - Intention de voirie
 - Liaison piétonne
 - Périmètre d'éloignement autour des limites du terrain de la station d'épuration (100m)
 - Périmètre d'éloignement autour des limites du terrain de la station de lagunage (50m)
 - Amendement DUPONT Marge de recul des constructions à 75.00m de l'axe de la RN 9 - RN 113 (Article L111-1-4 du Code de l'urbanisme)
 - Périmètre de la zone non aedificandi
 - Périmètre de protection de l'ancienne décharge
 - Périmètre de ZAD
 - Périmètre de ZAC
 - Règles architecturales particulières
 - Espace boisé à conserver ou à créer
 - Plantations à réaliser
 - Limite haute de construction
 - Patrimoine qui implique une attention particulière (cf règlement)
 - Maison ou domaine déjà uniquement à vocation d'habitat

- Plan de Prévention des Risques naturels d'inondation approuvé le 17 avril 2013 :
- Zone rouge naturelle (Rn)
 - Zone rouge de précaution (Rp)
 - Zone bleue urbanisée (Bu)
 - Zone de précaution (reste du territoire communal)



ZONES		surface en hectare
Urbanisées :		
UAa	quartier historique du P10	1.9
UAb	centre ancien	25.0
UDa	habitat individuel dense	18.2
UDb	habitat individuel moins dense	94.1
UDc	habitat individuel peu dense	2.5
UE	économique	18.2
A urbaniser :		
AU(1)	assainissement collectif	0.5
AU(2)	assainissement autonome	3.8
AU1	ZAC (secteur La Glacière)	13.4
AU2	ZAC bloquée	13.4
AUE	ECONOMIQUE	7.8
AUE(2)	assainissement autonome	0.4
AUEa	Activité existante	7.0
AUL	LUDIQUE	6.0
AULa	placette salle Galabru	3.0
AULd	la Donadio	4.6
AULe	équipement	11.7
Agricoles :		
A	agricole	1815.7
A(1)	assainissement collectif	1.0
AI	inondable*	665.0
As	équestre	19.1
Naturelles :		
Na	aires d'arrêt	3.9
Ni	inondable (village)*	0.4
Ne	Enseigne	72.0
Nd	décharge	4.0
Ns	station d'épuration	3.5
Nb	boisement	162.2
Ni	Four à chaux (réfection)	4.5
Nj	jardins	1.4

* zone classée sur la carte d'aléa de janvier 2012